

Les violences masculines prennent de très nombreuses formes : **publicités sexistes et dégradantes**, insultes, **harcèlement dans la rue**, cyberharcèlement, **harcèlement sexuel au travail**, lesbophobie, **coups**, agressions sexuelles, **prostitution et traite**, pornographie, **mutilations sexuelles**, mariages forcés, **viols**, violences conjugales, **violences psychologiques, administratives et économiques**, violences contre les femmes en situation de handicap, **violences contre les femmes migrantes et immigrés**.

Ces violences sont universelles, et touchent toutes les femmes. Elles ont lieu partout dans le monde et sont le fait d'hommes de toutes origines, de tous milieux, de tous pays. Elles ne sont pas seulement le fait de "pauvres", "d'étrangers" ou d'hommes issus de "quartiers difficiles", comme on voudrait souvent nous le faire croire afin d'instrumentaliser la parole féministe à des fins racistes, ou pour stigmatiser les milieux populaires.

Arrêter les violences, **c'est changer globalement les rapports entre les femmes et les hommes !**

**Malgré l'effet d'annonce de faire des Droits des Femmes une grande cause nationale, les moyens sont toujours insuffisants !**

**Cela exige :**

- La volonté de mener une **politique publique de grande ampleur** contre les violences faites aux femmes
- Un **budget conséquent** alloué au secrétariat d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'application de la Loi sur la lutte contre le système prostitutionnel et des moyens pour la réinsertion des victimes.
- La création d'un **Ministère des Droits des Femmes** de plein droit
- L'**augmentation et la pérennisation des subventions aux associations**, qui remplissent des missions de service public pour leur permettre de financer des emplois permanents
- Une **loi-cadre contre les violences et le sexisme**, qui inclut :

L'application des lois existantes, le renforcement de l'arsenal juridique, la fin de l'impunité et la protection des victimes

La prévention et l'éducation dès le plus jeune âge, à l'égalité, au respect et à la vie affective et sexuelle

La formation des professionnel.le.s aux violences sexuelles et sexistes



**#NousToutes  
STOP AUX VIOLENCES  
CONTRE LES FEMMES  
Pas Une de Plus !**

Chaque 25 Novembre nous marchons, nous manifestons, nous revendiquons, nous commémorons.

Chaque 25 novembre, nous voulons rappeler à la société **qu'encore et toujours, des femmes souffrent et meurent parce qu'elles sont des femmes. C'est de #NousToutes dont il est question.**

Elles meurent, souffrent, sont violées, violentées, car encore en 2018, leur corps est toujours considéré comme un objet à utiliser. Encore en 2018, la morale patriarcale entend dicter aux femmes leurs actes et leurs choix. Encore en 2018, les lesbiennes se voient agressées à cause de leur orientation sexuelle.

**Manifestons pour enfin en finir avec toutes les formes de violences contre les femmes !**

**Le Samedi 24 Novembre 2018  
Rassemblement et Manifestation  
10h30 Place de Verdun TARBES**

**Dépôt d'une gerbe collective en hommage aux femmes mortes sous les coups, apportez une fleur pour y contribuer.**

## LES CHIFFRES

1 femme meurt sous les coups de son conjoint  
tous les 2 jours et demi en France

225000 femmes victimes chaque année

86000 femmes sont victimes de viol chaque  
année

10000 portent plainte

Dans 80% des cas l'agresseur est connu de la  
victime

143000 enfants vivent dans un foyer où une  
femme a déclaré être victime de violences

# Combien de femmes gardent le silence ?

Vous n'êtes pas seules !

## VIOLENCES CONTRE LES FEMMES :

### **LA LOI VOUS PROTÈGE !**

### **LIEUX RESSOURCE**

#### **Dans l'urgence :**

Brigade de gendarmerie, commissariat de police.....tél : 17  
Pour le soin : Service des urgences médecins.....tél : 15

#### **En parler, s'informer :**

Aid'victimes .....05 62 51 98 58  
CIDFF.....05 62 93 27 70  
CDAD 65.....05 62 34 96 73  
Planning familial.....05 62 93 93 26  
Défenseur des droits..... 05 62 56 65 65  
Numéro d'appel national .....39 19  
Plate-forme internet.....stop-violences-femmes-gouv.fr

#### **Porter plainte :**

Gendarmerie  
Commissariat  
Procureur de la République